COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 6 JANVIER 2012

Patrick MONEGO remercie tous les participants à cette réunion et présente ses meilleurs vœux à l'assemblée. Il cite l'ordre du jour et passe la parole à Gérard ROUX pour le compte rendu de la commission emploi.

G. ROUX : les membres de la commission ont rencontré les jeunes afin de faire un point le plus complet possible sur leurs emplois du temps et leurs souhaits éventuels. Puis les membres ont rencontré les présidents des clubs concernés. Il y a eu ensuite un envoi de premier jet de compte rendu en vue de retour de commentaires des membres du comité.

Une réunion avec le bureau a eu lieu avec un complément d'information et un tableau récapitulatif a été établi au mieux au vu des informations collectées.

P. MONEGO précise que 2 jeunes ont présenté leur démission fin novembre.

G. ROUX explique que l'emploi de Catherine a été mis de côté car il est indispensable au bon fonctionnement du comité. La discussion portera donc sur les autres postes et demande un échange franc entre tous les membres présents.

Le fait que le poste de Catherine soit mis à part fait l'unanimité de l'assemblée.

C. COSTE précise que le document de travail est un état des lieux non exhaustif.

G. ROUX dit que c'est un document de travail.

C. PREVOST est d'accord pour la mise à part du poste de Catherine et souhaite plus de précisions sur les horaires des autres postes. Elle trouve qu'il y a des différences entre le nombre d'heures marquées et le code du travail.

P. MONEGO précise qu'il faut tenir compte des trajets et des contraintes liées aux horaires de travail.

D. CADON demande pourquoi il a été fait la démarche de rencontre avec les jeunes pour discuter de leurs horaires car le président devrait connaitre leurs plannings.

G. ROUX précise que tous les clubs n'ont pas répondu concernant les heures effectuées par les entraineurs.

D. CADON explique que la convention avec S. GARCIA a été mise en place car le club avait besoin d'un mi-temps et le comité aussi. Le club certifie que le mi-temps est respecté et que le club le paye régulièrement. Il souhaite savoir ce que font les salariés au mieux afin d'évaluer l'impact sur les problèmes financiers du comité.

C. COSTE : la rencontre avec les clubs devaient permettre une vérification des conventions afin de voir si les heures étaient bien réparties afin que le CRAN ne charge pas les employés.

G. ROUX : faire le point sur les heures permettait aussi de vérifier que les jeunes ne soient pas exploitées par les clubs.

D. CADON trouve bien d'avoir fait cet audit mais si le comité n'avait de problèmes financiers, il n'y aurait pas matière à aller plus loin. Mais compte tenu de la situation actuelle, il faut se poser la question de savoir si on peut maintenir tous les emplois. Normalement, tous les emplois sous convention ne coûtent rien au comité. Il faut savoir si les besoins peuvent être financés.

G. ROUX répond qu'il a recherché de tous les emplois du temps car il ne connaissait rien des emplois du comité.

G. NARCE demande pourquoi P. MONEGO, en tant que président, ne connait pas les emplois du temps.

G. ROUX voulait que la commission reste indépendante des instances.

P. MONEGO précise que la commission a été mise en place suite l'assemblée générale de Chamalières pour l'audit financier. La commission a souhaité entendre les différentes parties afin de se faire leur propre idée. Toutes les heures effectuées sont comptabilisées.

D. CADON respecte le travail qui a été fait et a analysé le compte rendu. On retrouve bien le décompte des heures mais ce tableau ne permet de décider de quoi que ce soit. Une analyse plus poussée permettrait de savoir si on peut se passer de certains emplois.

Il recense 3 catégories de poste :

- poste imposé : celui de Catherine qui a un cout de fonctionnement
- poste délibéré : celui qu'on a décidé de faire mais qui n'est pas vital en cas de baisse de moyens financiers
- poste ERFAN : les dépenses sont imposées et il est lucratif (intervention à l'extérieur fournissent les recettes)

Il serait souhaitable de savoir dans quelle catégorie rentrent les employés du comité. Il voudrait que les postes soient détaillés le mieux possible. Ce n'est pas le nombre d'heure qui pose problème mais il faut savoir ce que coute l'activité et ce qu'elle rapporte.

G. ROUX dit que les actions sont pertinentes car les emplois ont été créés pour les clubs à la base et on complétait les temps d'encadrement des clubs par des heures supplémentaires afin d'étoffer leurs emplois du temps.

D. CADON demande si on peut continuer à faire ses activités.

C. COSTE précise que D. CADON souhaite en fait connaitre la rentabilité de chaque poste.

G. ROUX explique que les coûts sont notés dans le tableau.

P. MONEGO comprend la demande de D. CADON et ce qu'il souhaite. Les emplois devraient être à l'équilibre car c'était l'objectif de départ. Il est difficile de dire si un poste est à 50%, un autre à 30% ou un autre à 20%.

Mathématiquement c'est facile mais la commission s'est rendue compte que la mise en place d'un planning sur une semaine est difficile à mettre en place. Il regrette de ne pas s'être projeté à N+1 afin de voir si ces emplois sont viables au plan politique et financier.

L'ERFAN est une commission du CRAN. Pour ce qui est du CREPS, il va certainement y avoir une extension des horaires de cours attribués au CRAN. Ce poste est lucratif et il permet de maintenir et payer l'emploi.

D. CADON est d'accord avec le fait que le poste lucratif fasse fonctionner le CRAN. Le tableau fait état de 4 employés qui travaillent au CREPS.

Echanges sur le problème de détailler les postes – tour de table

C. COSTE explique que le détail des postes est sur les fiches individuelles qui ont été envoyées dans le premier mail.

D. CADON fait remarquer qu'il a travaillé sur le tableau fourni.

P. MONEGO précise que le compte rendu financier de la FFN ne détaille les heures et les coûts de leurs employés.

G. ROUX parle du poste de S. GARCIA.

D. CADON demande si le temps d'intervention des employés pour les stages est compté dans le prix des stages.

P. MONEGO répond oui.

G. ROUX : il faut faire marcher le CRAN avec un coût moindre pour les clubs.

C. PREVOST avait compris que les emplois ne coûtaient rien au CRAN ce qui n'est pas le cas à l'étude du tableau fourni. Que fait-on ?

P. MONEGO aurait souhaité une étude avec une prospection sur 2012.

C. COSTE répond que cela a été fait.

Echange sur le tableau du prévisionnel

J. PEUREUX corrige le déficit à 11 000 euro.

JP NARCE ne comprend pas tout dans le tableau car le CREPS est bénéficiaire et le STAPS aussi.

P. MONEGO précise que le bénéfice se fait à l'heure.

JP NARCE fait remarquer que les coûts avec les clubs sont à zéro donc au pire des cas on devrait être à l'équilibre.

P. MONEGO dit que ce n'est pas possible, c'est un raisonnement fallacieux.

JP NARCE demande à finir son explication. Il doit exister un problème au niveau de l'encadrement des stages.

P. MONEGO répond que non car les stages sont à prix coutants.

JP NARCE demande le volume horaire du CREPS.

P. MONEGO répond que le volume horaire est actuellement de 800 heures à 45 € l'heure. Ce volume va être amené à évoluer car le CREPS souhaite une extension de 250 à 300 heures.

JP NARCE demande pourquoi on ne donne pas les heures d'intervention à nos employés pour la formation du BEESAN.

B. PINAY répond qu'ils ne sont pas capables de faire les formations demandées.

JP NARCE répond qu'il serait peut-être bien de former nos employés pour supprimer ces coûts.

P. MONEGO explique que cela pourrait être possible à condition que les employés soient disponibles à 100% ce qui n'est pas le cas avec les mises à disposition pour les clubs. Problème d'organisation.

D. CADON remarque que les salariés identifiés sont à l’équilibre mais il souhaite connaitre le budget de l’ERFAN ainsi que le volume d’heures faites à l’ERFAN par les employés. Il voudrait un bilan de la formation ERFAN et si l’ERFAN est à l’équilibre.

J. PEUREUX ERFAN dégage 15 631 euro de recettes.

Débat sur les documents à fournir pour prendre les décisions

D. CADON fait remarquer qu’il serait bien de faire des tarifs selon les prestations et qu’il faudrait lisser les salaires dans le temps.

P. MONEGO est d’accord sur le principe si les salaires étaient équivalents. Il est difficile de lisser avec des tarifs différents.

D. CADON répond qu’il faudrait mettre des catégories sur les salaires.

G. ROUX se projette dans le futur et fait remarquer que le BEESAN va disparaitre et que les heures du CREPS vont donc diminuer et donc que cela entrainera une perte financière.

D. CADON explique que c’est pour cela qu’il faut un bilan pour chaque branche du CRAN et voir si le social n’est pas trop généreux.

H. LEBAS fait remarquer qu’il n’avait pas connaissance des 20 000 euro de participation des intervenants extérieurs. Normalement, le poste de Renaud génère de l’argent ainsi que le poste de M. PUYET.

Concernant le BEESAN modulaire, un récapitulatif détaillé est en cours y compris pour le coût du secrétariat et pour chaque UF. A priori, ce poste ne devrait pas être déficitaire. Les formations ENF sont à prix coutant.

D. CADON demande à avoir ce bilan et souhaite savoir si l'ERFAN est bénéficiaire.

H. LEBAS répond qu'il ne faut pas limiter l'ERFAN au BEESAN modulaires.

D. CADON fait remarquer qu'il faut tous les bilans car on perd de l'argent quelque part.

G. ROUX pense que les bilans n'apporteront pas la solution car vu l'arrêt des aides et la baisse des heures au CREPS prévisible, il n'y aura pas d'autre choix que le licenciement.

C. COSTE approuve ce raisonnement car la baisse des aides va certainement amener un manque d'environ 60 000 €.

JP NARCE précise que les aides pour les embauches doivent servir à pérenniser les emplois.

P. CROISY trouve qu'il a été trop ambitieux d'avoir tous ces emplois et fait remarquer que les licenciements ne sont pas gratuits.

G. ROUX pense qu'il faut trouver des pistes pour recaser nos emplois.

JP NARCE pense qu'il faut faire un entretien avec un projet précis. Le CRAN doit s'équilibrer. On ne peut pas faire la balance entre chaque produit. Il faut un bilan pour chaque produit. La compta doit tout faire éclater. La situation actuelle mérite l'attention de tous.

P. MONEGO signale qu'on doit faire attention au rapport coût – rentrée. Le bilan est à peu près équilibré et le déficit probable provient certainement du poste de Catherine.

Faire un bilan pour chaque action demande du temps et les personnes sont bénévoles. La comptabilité du CRAN est différente de celle des associations.

P. CROISY remarque que le fait de monter une action détermine son coût et qu'il reste à mettre des recettes en face.

D. CADON explique que la comptabilité des clubs se fait par un compte d'exploitation et que la compta analytique se fait à part. Les clubs ont des activités lucratives qui permettent de faire vivre les autres. Il faut voir le problème du court terme et du long terme.

P. MONEGO fait remarquer que le CRAN a enregistré une baisse de 2 000 licenciés pour la saison en cours.

P. CROISY demande d'où vient cette baisse même si l'on sait que les clubs ne licencient pas forcément tous leurs adhérents.

C. COSTE indique que le nombre de licenciés baisse aussi dans les clubs.

P. CROISY : il faut trouver des recettes. On aurait du parler de ce problème avant et plus régulièrement. Il y a certainement une responsabilité collective mais aussi un manque de communication.

J. PEUREUX informe que le CRAN a fait une demande d'avance au CNDS.

Echange sur le problème de la dette du CRAN à la FFN

P. MONEGO signale qu'il n'y a pas eu d'emprunt mais une avance de trésorerie auprès du banquier. Il ya aurait 8 000 € de déficit sur les emplois sans le poste de Catherine.

JP NARCE fait remarquer que les emplois devaient permettre de payer une partie de celui de Catherine.

G. ROUX dit qu'il faut prendre une décision sur les emplois.

JP NARCE pense qu'il faut que G. ROUX propose les pistes qu'il a aux jeunes.

G. ROUX dit qu'il faut voir les présidents aussi.

JP NARCE pense que les mises à disposition sur les gros clubs ne sont pas bonnes.

D. CADON explique qu'à la mise en place de la convention pour S. GARCIA, le CRAN y gagnait aussi. Le club peut assumer l'emploi sans le CRAN. Il faudrait des prévisionnels pour se projeter dans l'avenir.

B. PINAY fait remarquer que le club de Thiers n'a jamais rien demandé au CRAN et qu'il se suffit par lui-même. Il est donc difficile de se prononcer. Les employés ne sont pas tous efficaces dans leur domaine de travail.

D. CHALMETON fait remarquer que sans les intervenants du CRAN certains clubs ne pourront plus fonctionner et que le CRAN perdra des recettes (recettes ADNA).

P. MONEGO : ADNA a été totalement gagnante car emploi jeunes subventionnés en totalité.

Question : qu'est-ce que l'ADNA ?

P. MONEGO : c'est l'Association de Développement de la Natation Auvergnate avec au bureau directeur M. D. DELCHET, Mme J. PUMAIN, M. G. LAPORTE et M. A. ROMEYER. Emplois jeunes subventionnés mais association dissoute au Tribunal car les subventions ont été arrêtées dues à des sommes trop importantes sur le compte.

Il propose de créer un groupement d'employeur.

H. LEBAS confirme que c'est une bonne idée car il y a des subventions du Conseil Régional et du Ministère Jeunesse et Sports.

P. MONEGO précise qu'aucune décision ne sera prise lors de cette réunion mais qu'elle doit servir à proposer une solution future. Le CRAN suivra la décision prise par le conseil d'administration. La solution la plus simpliste serait de faire des études ligne à ligne et de supprimer les déficits.

D. CHALMETON si à l'arrêt des aides il n'y a pas d'équilibre c'est que les club ne payent pas assez.

P. MONEGO fait remarquer que tous les clubs ne peuvent pas payer directement 25 € par heure et qu'il faut s'appuyer sur les aides.

Tour de table pour avoir le sentiment de toutes les personnes présentes

M. DESORME : les emplois partaient d'un bon sentiment mais maintenant les jeunes ont le pied à l'étrier. Il manque des éléments pour analyser la totalité du tableau et la vision n'est pas assez exhaustive.

C. PREVOST est assez inquiète du déficit et d'être en situation de crise. Rien n'a été réglé lors de la réunion et les jeunes sont sur des chaises éjectables. Il faudrait connaitre le déficit à venir pour 2012 et revoir les ambitions à la baisse. Il faut poser quelque chose pour avancer et il n'y a certainement pas que les emplois qui posent problème.

P. CROISY est inquiet pour l'avenir. Il y a échec de la politique du CRAN. Il parait logique que les employés partent vers d'autres horizons. Il y a un problème de communication et il faudrait des réunions plus régulières (1 par mois ou tous les 2 mois).

D. CADON se félicite des échanges qui ont eu lieu lors de cette réunion. Il demande une meilleure lisibilité des actions afin d'en avoir une meilleure compréhension. Il y a eu une grande avancée lors de cette réunion mais il reste des documents à voir pour prendre une décision.

JP NARCE n'accepte pas le fait de devoir licencier le personnel. Il faut faire des économies sur certains postes mais pas sur le personnel. Il faut faire un bilan sportif et financier par section et ne pas faire de casse au niveau humain.

JM SCHMIDT espère ne pas avoir à se séparer des intervenants. Un suivi est à faire avec rigueur et souhaiterait avoir une vision plus précise du déficit. Il voudrait connaitre l'endettement du CRAN au 31.12.2011. Inquiétude pour le futur et le prochain budget.

I. LAFFAY explique que Thomas a trouvé un travail ailleurs car pas assez d’heures au niveau du CRAN. Le club a 4 nageurs à la section et elle souhaiterait avoir des informations complémentaires sur cette section. Elle demande aussi un bilan sur chaque poste d’intérêt.

G. ROUX n’est pas content de son travail mais très content de la réunion. Il est inquiet pour le personnel. Si une réflexion poste par poste est nécessaire, il faut la faire mais il n’a pas la compétence pour faire un travail plus poussé. Pour lui, la section revient trop cher par rapport à la situation actuelle du CRAN.

H. LEBAS regrette un manque de clarté. Il n'y a pas de lisibilité sur la politique du comité. Il serait bien d'organiser un forum afin de fixer les orientations. Les employés travaillent et certainement en faisant plus d'heures que prévu, ils ne doivent pas payer.

G. NARCE est très en colère car les emplois sont sur le tapis depuis quelques temps. On nous a affirmé que les emplois ne coutaient rien au comité et ce n'est pas le cas. Est-ce que les jeunes savaient que leurs emplois étaient supportés par des subventions. Malgré les observations faites, des embauches ont été faites sans que le comité directeur soit au courant. Il faut une analyse de chaque action. L'ordre du jour prévoit des décisions mais on ne peut en prendre aucune. Il rappelle sa démission de la commission sportive car il ne pouvait prendre aucune décision. Le centre régional est trop orgueilleux et il faut reconnaitre les erreurs d'embauche. Il regrette qu'il n'y ai pas de suivi sur les emplois.

J. PEUREUX constate que la situation n'est pas agréable car on ne sait pas si on peut garder les emplois. On aide les grandes structures au détriment des petites. Il faut se couper la main car pas de possibilité de garder tout le monde. Il rappelle qu'il est bénévole et qu'il passe beaucoup de temps sur son poste. Il essaye de faire de son mieux et si une personne est intéressée par son poste, il est disponible.

C. CHARMEIL dit que la situation n'est pas brillante et qu'une décision sera à prendre dans les 6 mois.

S. UHL partage le sentiment général et souhaite éviter des licenciements si possible.

P. MONEGO partage l'inquiétude du tour de table mais veut rester optimiste. Des décisions fortes vont être à prendre mais la situation est moins dramatique que celle vue par G. ROUX. Le centre régional d'entraînement ne coute pas un centime au CRAN. Les 2 emplois sont bénéficiaires. Les aides du contrat de Yoann se terminent en 2012 et il faudra voir comment gérer cet emploi sans les aides. Des recettes complémentaires sont à trouver. Il faut avoir la volonté de prendre des décisions. L'organisation d'un congrès n'est pas forcément une bonne idée. Il faut engager les discussions avec les clubs. L'engagement associatif et politique est reconnu et on a mis le pied à l'étrier aux employés et il n'y a pas de honte à essayer de recruter des emplois qui ont apporté au CRAN. Il ne fera pas son mea culpa. Il faut se donner des objectifs pour une prochaine réunion en vue de faire une nouvelle réunion de travail pour mieux discuter des soucis actuels. On ne doit pas avoir de regret même si le CRAN doit se séparer de son personnel.

P. CROISY ne souhaite pas aller au tribunal pour licencier.

G. ROUX pense qu'il n'y a pas de souci de ce côté-là car ils ont tous progressé.

P. MONEGO demande à ce qu'on définisse une périodicité afin que tous puissent faire le travail demandé. L'échéance finale de la décision sera avant fin juin.

D. CADON fait remarquer qu'il n'y a pas que la problématique des emplois dans les problèmes à résoudre d'ici fin juin. Pour prendre une décision, il faut que l'on ait une situation sincère de trésorerie, le travail des contrôleurs aux comptes, un projet de budget 2012. Le bureau doit travailler ensemble sur une présentation d'éléments exploitables afin de prendre une décision. L'attitude constructive de cette réunion doit continuer.

P. MONEGO propose de faire une réunion plus tard car il faut faire le travail demandé.

D. CADON demande si le fait que le budget 2012 ne soit pas voté posera un problème au CRAN.

P. MONEGO répond que non puisque la fédération n'a pas voté le sien.

JP NARCE veut savoir si des aides ont été demandées pour 2012.

P. MONEGO rien ne sera demandé tant que le budget ne sera pas voté.

P. CROISY demande quand s'arrête la location de voiture.

P. MONEGO fin janvier

P. CROISY souhaite savoir comment vont faire les employés.

P. MONEGO précise qu'il n'y aura pas de remboursement de frais de déplacement.

P. CROISY pense que les jeunes ne vont plus vouloir aller travailler.

P. MONEGO précise qu'il n'y a aucune obligation de remboursement et se pose la question de savoir à qui incombe ce remboursement aux clubs ou au CRAN.

G. ROUX : quand on ne peut plus, on ne peut plus et les jeunes sont au courant.

P. MONEGO : si les jeunes ne sont plus intéressés, ils peuvent démissionner.

P. CROISY demande si ce n'est pas un droit acquis

J. PEUREUX non ce n'est pas opposable car mise à disposition de véhicules.

D. CADON n'est pas certain que tout le monde ait eu conscience de la décision prise.

G. ROUX n'est pas d'accord car tout a été expliqué aux employés.

D. CADON s'interroge sur les aspects légaux et les impacts.

P. MONEGO précise que le lieu de travail est VICHY.

D. CADON fait remarquer que le projet du compte rendu de l'AG n'est pas exact et que l'on ne peut pas se fier aux écrits.

Tour de table pour la date de la prochaine réunion : vendredi 16 mars à vichy
Proposition d'une date éventuelle pour l'AG : samedi 28 avril dans le cantal.

La secrétaire générale